l'empressement avec lequel les habitants avaient répondu à l'invitation que leur avait adressée leur dévoué curé M. l'abbé Joseph Delcambre. De gracieuses banderoles aux couleurs nationales, des mâts, des drapeaux, de majestueuses tentures portes composées de centaines de petites roses patiemment confectionnées par des personnes dévouées, avaient été dressés tout le long du parcours que devait suivre le cortège. Partout, les habitations avaient été pavoisées.

La matinée

Le matin à 10 h., la grand'messe solennelle dite par M. l'abbé J. Delcambre, curé de la paroisse, assisté de M. Tollens, comme diacre et M. l'abbé Julien Merchez, sous-diacre, fut chantée par la chorale Saint-Clément, qui, sous la direction de M. Frédéric Delcoose, interpréta magnifiquement la Messe à trois voix de Boyer.

Après l'Evangile, M. l'abbé Fougnies, vicaire à Notre-Dame de Roubaix, enfant de la paroisse, monta en chaire. Il retraça avec infiniment de délicatesse, aidé en cela par d'excellents souvenirs de jeunesse, la vie de la paroisse Saint-Clément depuis sa fondation. Il assura les fidèles, en terminant, que ce lui est un grand honneur et une douce joie de leur adresser la parole en tant qu'enfant de la paroisse en ce beau jour du 25me anniversaire.

La réception du cardinal Liénart

Un peu avant 14 h., les Anciens combattants du Capreau, dont M. Ferrville est le distingué président, s'étaient rassemblés à leur siège, rue Louise-Michel, pour participer à la réception de Son Eminence le cardinal Liénart, ancien aumônier militaire, Chevalier de la Légion d'honneur.

Tous les sociétaires, au nombre de 150 environ, avaient tenu à assister à cette triomphale réception. Le cortège se forma d'abord à l'angle des rues Carpeaux et Philippe-Lebon. Bien avant 14 h. 30, une foule compacte se presse dans les rues de Mézières, Carpeaux et Tourcoing, qui conduisent à l'église Saint-Clément, où l'auto du Cardinal est attendue. Quand elle arrive, l'animation de la foule se fait plus grande, la joie se lit sur tous les visages au moment où la Fanfare de Wasquehal, sous la direction de son chef M. Jules Kouke, salue Son Eminence par un brillant pas redoublé.

MM. H. Detailleur, député-maire de Wasquehal; Ferraille, président d'honneur des Anciens combattants du Capreau; Gonce, président actif; Lesaffre, Bacquet, Noël Dubus, Godertier, Delespierre et une délégation du Conseil municipal, lui présentent leurs hommages et le cortège comprenant: la Fanfare de Wasquehal, les Anciens combattants, l'Union paroissiale, la Jeunesse catholique, les enfants des écoles, une section des A. C. du Blanc-Seau, une délégation de la J. O. C.; les Scouts de France, ayant à leur tête leur distingué chef M. Mathieu Deridder avec les drapeaux de tous ces groupements et délégations, se met en route aux accents de marches entraînantes. Il se rend à l'habitation de M. Loneux, président du Comité paroissial, rue Louise-Michel, où une réception splendide se déroula au rez-de-chaussée, au cours de laquelle Son Eminence s'entretint familièrement avec tout le monde, remerciant particulièrement M. Détailleur, député-maire de Wasquehal; M. Ferraille, président des A. C. du Capreau; M. Loneux, président du Comité paroissial, qui avaient pris successivement la parole pour lui souhaiter la bienvenue.

A l'église

Une assistance nombreuse se pressait dans l'église, quand le Cardinal, précédé d'un nombreux clergé fit son entrée, accompagné de M. le chanoine Duthoit, supérieur du Grand séminaire de Lille, vicaire général. M. le vicaire général Paul Duthoit, monta en chaire pour dire à Son Eminence et aux fidèles, combien il était heureux d'être présent en ce jour, après avoir été mêlé directement il y a 25 ans à la fondation de la paroisse Saint-Clément.

S. E. le cardinal Liénart dit alors sa joie de prendre part à cette belle fête. Il souligne avec joie le travail fourni par les pasteurs encore vivants qui assistent aujourd'hui à cette fête inoubliable. Il faut à leur œuvre un couronnement, une continuation, un achèvement. Son Eminence félicite sans réserve, pour les résultats obtenus les modestes travailleurs qui y ont contribué, et en terminant, il bénit les fidèles.

Un salut solennel chanté par la chorale Sixte de Saint-Clément mit fin à cette belle cérémonie qui restera longtemps gravée dans l'esprit de tous les habitants du populeux quartier du Capreau.

Le cardinal Liénart à Armentières

Son Eminence le cardinal Liénart a présidé dimanche matin l'inauguration du Chemin de croix de l'église du hameau du Bizet, d'Armentières.

La messe solennelle fut célébrée par le R. P. Dubost, supérieur des RR. PP. Assomptionnistes du Bizet belge.

Dans le chœur, le cardinal Liénart était entouré de M. le vicaire général Bouchendhomme et de M. l'abbé Dalmar, doyen.

Après une allocution de M. l'abbé Suel, curé de la paroisse, le Cardinal dit combien il appréciait l'accueil enthousiaste dont il était l'objet et brossa à grands traits la leçon du Chemin de la croix.

LE PLUS GRAND SOLDAT DE FRANCE MESURE 2 MÈTRES 05

Chaumont, 28 décembre. — On annonçait que le plus grand militaire se trouvait être le caporal Devallard, de Bar-le-Duc, qui mesure 1 m. 95.

Chaumont et le régiment d'infanterie dans cette ville revendiquent le plus grand militaire. Ce régiment possède, en effet, le sergent Bareth, musicien et futur tambour-major, qui mesure 1 m. 98 et atteint 2 m. 05 avec chaussures et képi.

Les difficultés actuelles de l'industrie du lin

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Nos importations de 1929 peuvent se décomposer ainsi:

	quintaux	francs
Pailles de lin	1.329	200.000
Lin teillé	370.291	305.000.000
Lin peigné	206	300.000
Etoupes	170.696	100.000.000
Fils de lin	»	21.000.000
Tissus de lin	»	3.500.000
Au total		430.000.000

L'importation est donc presque exclusivement de matières premières.

Les chiffres d'exportation sont:

	quintaux	francs
Pailles de lin	1.225.365	134.000.000
Lin teillé	8.002	7.000.000
Lin peigné	222	189.000
Etoupes	46.990	11.000.000
Fils de lin	160.032	191.000
Tissus de lin	19.121	63.000.000

tout à fait voisine en valeur du chiffre de l'importation et qui vraisemblablement s'en rapprocherait complètement et peut-être la dépasserait si l'on introduisait dans ces calculs l'exportation invisible en belle lingerie de corps et de maison fournie aux touristes étrangers, sur la place de Paris en particulier.

Cette exportation se répartit ainsi:

33 % de produits agricoles (pailles de lin).
47 % de fils de lin.
15 % de tissus.
5 % de produits divers.

Le total des exportations industrielles, soit environ 270 millions de francs, représente 62 % des importations de produits linniers venant de l'extérieur. D'où il ressort que l'industrie linière renvoie à l'étranger les deux tiers de la valeur des matières premières achetées au dehors, ce qui, dans l'ensemble de la balance commerciale de la France, représente un pourcentage considérable.

L'étude fort incomplète que nous venons de presenter comporterait également un examen des charges pécuniaires de l'industrie linière.

Les conceptions individuelles des filatures, l'adaptation du matériel aux diverses qualités de matière première, la nature de l'article à produire et particulièrement son numéro, c'est-à-dire son degré de finesse, ne permettent guère de dire quel est le coût d'établissement d'une broche. C'est la broche que l'on prend en effet comme unité industrielle. Surtout depuis la création des compagnies de distribution d'électricité, l'établissement de la force motrice, autrefois très dispendieux, se trouve réduit, tandis que parallèlement les frais généraux annuels, et par conséquent le fonds de roulement, sont augmentés. Mais, d'une façon générale, on estime que la somme nécessaire pour établir une broche de filature est de l'ordre de grandeur de 2.000 francs et que, si on ajoute à ce chiffre, amorti d'une façon moyenne, le fonds de roulement nécessaire pour la faire tourner, les capitaux employés ne se renouvellent guère qu'une fois l'an. Disons en passant qu'une broche de coton coûte environ trois fois moins cher à établir, mais produit aussi une quantité inférieure.

Le calcul est plus difficile à faire pour le tissage, vu la diversité des articles, plus nombreux que dans la filature, et la substitution, que nous avons signalée, d'une manière à l'autre.

L'effort à faire

Nous avons, au cours de cette étude, essayé de montrer l'économie générale de l'industrie linière. Sa nature même nous a amenés à la comparer à son principal concurrent; nous prions qu'on n'y voie de notre part ni découragement, ni jalousie. Le tissu de coton, plus facile à produire que tous les autres, s'est répandu rapidement à travers le monde; il constitue, peut-on dire, un des plus grands instruments de civilisation qu'ait fournis le développement prodigieux de l'industrie dans le dernier siècle.

Depuis cent ans, le coefficient d'augmentation de la production des divers textiles est le suivant:

Coton	2.200 p. 100
Laine	570 —
Soie	494 —
Lin	148 —

Pendant le même espace de temps, la consommation par tête d'habitant, a progressé de la façon suivante:

Pour la soie de 0 k. 03 à 0 k. 11
— laine de 0 k. 05 à 0 k. 50
— lin, de 3 k. 01.01 à 3 k. 02
— coton, de 3 k. 03 à 4 k. 50

La consommation du lin par tête d'habitant est demeurée sensiblement la même. Mais aujourd'hui cette forme nouvelle du progrès, qui partout, et principalement en Amérique, se base sur l'augmentation de la consommation, et le développement du confort et du luxe dans toutes les classes de la société peuvent remettre en vogue les tissus de lin. En effet, si leur prix d'achat est plus élevé que celui des articles de coton, en dernière analyse, ils ne reviennent pas plus cher. La toile de lin résiste à un nombre de blanchissage plus élevé que les métis ou les pur coton; elle est ainsi plus économique par sa durée.

L'expérience en a été faite dans l'armée qui est revenue au lin après un essai de coton pendant la guerre; à l'assistance publique, chez les entrepreneurs de location de linge, dans les hôtels, chez les coiffeurs. Toutes les ménagères craiment économes doivent revenir aux draps de lits, aux serviettes, aux mouchoirs en véritable toile de lin. Comme linge de toilette, il est hygiénique et agréable. Le lin ne peluche pas et ne laisse pas sur les vêtements les désagréables traînées blanches que la brosse a de peine à enlever quand on s'est servi à table de nappes et de serviettes de coton.

Dans les variations perpétuelles de la mode, nous sommes convaincus qu'un jour reparaîtront les batistes neigeuses et les toiles au grain robuste.

Notre industrie nationale, notre commerce de luxe, doivent considérer avec bienveillance les articles de lin. Ils peuvent satisfaire à la fois la volonté d'économie, le goût du cossu et l'élégance la plus exquise. S'il appartient aux industries primaires, filature et tissage, de continuer, malgré l'âpreté de la lutte contre la matière, leur travail incessant vers l'abaissement du prix de revient, les industries de transformation, la lingerie, la mode, la décoration, peuvent dans cette magnifique matière, si aristocratique quand elle est bien traitée, apporter le luxe, le confort et le bien-être à la clientèle riche, tout en permettant l'équilibre des budgets domestiques. Ce serait un effort bien français pour l'ensemble de la production linière de tendre, non pas vers le monopole, mais vers la primauté dans le linge, comme Lyon a la primauté dans les tissus de soie.

Nous avons montré les difficultés à vaincre et analysé le problème qui se pose devant le monde du lin. Nous ne voulons pas opposer l'agriculture à l'industrie, ni la production au commerce. Nous souhaitons que tous, dans une aspiration unanime et une action concertée, engagent la lutte pour l'honneur d'une noble production complètement française.

Louis Nicolle.

L'escadrille italienne a été arrêtée à Baloma par une tempête de grêle

Rabat, 28 décembre. — Les avions de l'escadrille Balbo ont essuyé une tempête de grêle qui les a immobilisés à Baloma (Guinée portugaise). Ils ont demandé l'envoi d'hélices de rechange. Un avion de la Compagnie aéropostale est parti de Casablanca hier, avec un mécanicien et sept hélices, mais il a dû s'arrêter dans la région de Draa. L'aéroport d'Agadir a envoyé un deuxième avion de l'aéropostale, qui a ramené l'équipage du premier.

Un important monument à la mémoire des soldats britanniques va être érigé près d'Albert

La Grandre-Bretagne fait actuellement construire près d'Albert, sur le territoire de la commune de Thiepval, le plus important de tous les monuments érigés à la mémoire de ses soldats.

Le nouveau monument consiste en une porte de grandes dimensions dont l'ensemble aura une longueur de 50 mètres, une largeur de 48 mètres et une hauteur de 60 mètres. Cette porte sera réunie à la route par une longue avenue bordée d'arbres, et sur le pourtour seront gravés les noms des 73.412 disparus des armées britanniques.

Ce monument coûtera quinze millions et sera terminé fin 1931.

Le crime de Cousolre à l'instruction

M. Magnin, juge d'instruction, a entendu trois témoins: M. Baré, directeur d'école et sa dame, ainsi que M. Lebrun qui eut à loger Valère Navez.

Ces personnes n'ont pu répéter que ce qui avait déjà été dit sur ce crime et ont donné quelques renseignements sur la moralité et la conduite de Valère Navez avant son mariage avec sa victime.

Il est probable que l'assassin sera interrogé sous peu en présence de son avocat.

Une discussion conjugale qui faillit finir tragiquement près de Saint-Omer

Le nommé Fernand Hochard, âgé de 32 ans, ancien maçon, était devenu depuis un an marinier. A la suite de scènes fréquentes, sa femme, née Blanche Dhont, le quitta pour retourner au domicile de sa mère, habitant Brêmes-lez-Ardres.

Samedi soir, le mari fit une démarche pour la décider à reprendre la vie commune. Au cours d'une discussion, il saisit sa femme à bras le corps et courut avec son fardeau vers le canal dans lequel il la jeta. A son tour il se précipita à l'eau.

Aux cris poussés par Mme Hochard, des voisins accoururent et parvinrent à dégager les deux époux. Le mari, en effet, maintenait la tête de sa femme sous l'eau. La femme, qui avait subi un commencement d'asphyxie, revint rapidement à elle. Quant au mari, qui avait pris la fuite, il a été arrêté peu après par les gendarmes d'Ardres.

Il a été mis hier à la disposition du Parquet de Saint-Omer.

Au cours d'un accès de folie un homme absorbe de l'acide blesse sa femme et disparaît, à Guise

Un manœuvre, M. François Hezelot, âgé de 38 ans, au service de la ville de Guise, père de neuf enfants, a été pris d'un accès de folie au cours de la nuit de la Noël.

Il s'est levé et a absorbé de l'acide prussique. Sa femme étant intervenue pour lui donner des soins, Hezelot qui souffrait atrocement, lui a lancé des débris de bouteille cassée, la blessant très gravement puis il a disparu. On croit qu'il s'est jeté dans l'Oise.

Toutes les recherches faites depuis lors pour découvrir son cadavre sont restées vaines. Mme Hezelot a dû être admise à l'hôpital.

UN AUTOGYRE EN DIFFICULTÉ ATTERRIT PRÈS DE CALAIS

L'aviateur anglais Brie, qui se rendait du Bourget à Londres à bord d'un autogyre, a dû effectuer un atterrissage forcé près de Calais par suite d'une rupture de ses pales tournantes.

— **A La Roche,** commune de St Christophe-sur-Dolaison, un automobiliste, M. Sejalon, croisa sur la route un piéton. Peu après avoir dépassé ce dernier, une grêle de balles s'abattit sur la voiture qui fut traversée en quatre endroits. Un des projectiles atteignit M. Sejalon au front, lui arrachant la peau sur 5 centimètres. L'auteur de l'attentat est inconnu.

Dernière Heure

L'AVIATEUR DORET VA S'ATTAQUER A PLUSIEURS RECORDS

Marseille, 28 décembre. — L'aviateur Doret est arrivé à Cournesac à 18 h. 20. Il en est reparti une heure après pour Toulouse par Montpellier. L'aviateur est venu reconnaître le terrain en vue de s'attaquer très prochainement à certains records.

L'AFFAIRE DE LA BALUSTRADE DE LOUVAIN

Bruxelles, 28 décembre. — Le «Soir» annonce, au sujet de l'affaire de la balustrade de l'Université de Louvain, que M. Withney Warren, l'architecte américain, s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles.

— **Le pilote anglais Barnard,** spécialiste des grandes liaisons aériennes, a quitté le Bourget à destination du lac Tanganyka et du Cap. Il emmène à son bord lord Lovelace, propriétaire de l'appareil. L'itinéraire au début du voyage passera par Marseille et le Caire.

— **L'aviateur anglais Brie,** qui se rendait du Bourget à Londres, à bord d'un autogire, a dû effectuer un atterrissage forcé, près de Calais, par suite d'une rupture de ses pales tournantes.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

Le match France-Italie au « Vel-d'Hiv »

Le troisième match international réunissait une équipe italienne contre une équipe française. Cette rencontre était présidée par le comte Manzoni, ambassadeur d'Italie, assisté du comte Vinci, premier conseiller d'ambassade. Résultats: En vitesse amateurs, Malaisia battit Perrère; en vitesse professionnels, les Italiens battirent les Français.

Les Six Jours de Bruxelles

Bruxelles, 29 décembre. — Voici le classement de la Course des Six Jours: 1. J. Van Hevel-Van Kempen, 37 pts; 2. Charlier-Deneef, 33 pts; 3. Blanchonnet-Mouton, 24 pts; — A 1 tour: 4. Hamerlinck-Raes, 14 pts; 5. De Martini-Broccani, 8 pts; — A 4 tours: 6. Richens-Martin, 41 pts; 7. Rausch-Hurtgen, 8 pts; 8. Wauters-Verschueren, 15 pts; — A 6 tours: 9. Van Haut-Brasponnick, 18 pts; 10. Duray Depauw, 14 pts; 11. Haesendonck-Mertelmans, 8 pts; — A 7 tours: 12. Vermandel-Van Vlockhoven, 16 pts; 13. Muller-Aerts, 11 pts; — A 8 tours: 14. Van Slembrouck-O. Van Hevel, 17 pts; — A 9 tours: 15. Standaert-Alex. Maes, 40 pts; — A 11 tours: 16. Van Nevele-Van Buggenhout, 17 pts; — A 15 tours: 17. Albert Maes (seul) 8 pts; 18. Sonnet-Mertens, 3 points.

Verdyck, qui faisait équipe avec Albert Maes, a abandonné.

BOXE

LES CHAMPIONNATS DU NORD

Catégorie amateurs

Voici les résultats des matches qui ont été disputés hier à Lille, salle des Ambassadeurs.

Poids légers: Eliminatoires en 3 rounds de 3 minutes: Montaigne (Lille), bat Delleaux (Cambrai), aux points; Demoulanore (Lille), bat Roger (Cambrai), par k.-o. au 2e round; Fontaine (Caudry), bat Dujardin (Lille).

Demi-finales: Fontaine (Caudry), bat Demoulanore (Lille), par k.-o.

Finale: Fontaine bat Montaigne par k.-o. au 2e round.

Poids plumes: Eliminatoires: Pillon (Cambrai), bat V. Duprez (Lille), par abandon au 2e round; Treintrez (Lille), bat Carpentier (Hellemmes), aux points; Marat (Caudry), bat Gustave Duprez (Lille).

Demi-finale: Pillon bat Treintrez.

Finale: Marat bat Pillon aux points.

Poids mouches: Eliminatoires: Santré (Lille), bat Guinard (Hellemmes), par k.-o.; Mercier (Croix), bat Collier (Lille), aux points.

Finale: Santré bat Mercier aux points.

Poids coqs: Eliminatoires: Catteau (Lille), bat Boulanger (Lille), par abandon au 1er round; Vandendriessche (Lille), bat Ripert (Lille).

Demi-finale: Catteau bat Alph. Duprez (Lille), aux points.

Finale: Vandendriessche (Lille), bat aux points Catteau (Lille).

Poids mi-moyens: Eliminatoires: Voirie (Lille), bat Briron (Caudry), au points; Walder (Lille), bat Prévost (Cambrai), pour non combativité.

Demi-finale: Voirie (Lille), bat Dematebare (Lille) aux points.

Finale: Voirie (Lille), bat Walder (Lille), par abandon au 2e round.

Poids moyens: Eliminatoires: Lefebvre (Caudry), bat Vandestienne (Lille), aux points.

Finale: Lefebvre (Caudry), bat Pilchard (Cambrai), par abandon.

Le Congrès de l'Union syndicale des voyageurs de commerce

Paris, 28 décembre. — Le IIIe Congrès de l'Union syndicale nationale des voyageurs et représentants de commerce a poursuivi aujourd'hui ses travaux par des séances de commissions.

La première commission, présidée par M. Dauphin (Somme), a examiné des vœux concernant principalement la réduction de l'impôt sur les automobiles et les chemins de fer, les transports en commun et les transports maritimes, les statuts professionnels, ainsi que des vœux concernant les protectorats de Tunisie et du Maroc.

La deuxième commission, présidée par M. Lavelate (Côte d'Or), a traité les questions d'administration, d'organisation du contentieux et de la comptabilité de l'Union. Elle s'est occupée également de la réorganisation du service de placement.

A la troisième commission, présidée par M. Deville (Loire), assisté de M. Flévet (Nord), on a vu débattre les questions intéressant la refonte des statuts de l'Union.

D'autre part, cette commission a adopté la gestion et la présentation de la revue corporative « La Tribune », que dirige M. André Courlasson.

Enfin la commission chargée d'étudier la création d'une Maison du Voyageur à Paris, comprenant, outre les services de l'Union, un hôtel et un restaurant, s'est réunie sous la présidence de M. Montoux (Loire).

Demain, suite et fin des travaux.

Ce soir, un banquet offert par le groupe de la région parisienne aux délégués, a réuni les congressistes sous la présidence de M. Cherifel, président général. Au cours de ce dîner, un objet d'art a été offert par les congressistes à M. Cherifel, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa nomination à la présidence.

Des discours ont été prononcés par M. Montoux (Loire), au nom du Conseil d'administration; Page, au nom du groupe de la région parisienne; Maillot, au nom des groupes de province et Paul Cuchet, au nom de la Société de la protection mutuelle des voyageurs et enfin par M. Cherifel.

Les funérailles de M. G. Guillaume à Dunkerque

Samedi, à 11 heures 15, ont eu lieu, à Malo-les-Bains, les funérailles de M. Georges-Guillaume, rédacteur principal de l'édition du «Réveil du Nord» de Dunkerque, membre de la Commission administrative du Syndicat des Journalistes du Nord et père de notre confrère M. Eugène Guillaume, directeur du « Réveil du Nord ».

Selon la volonté du défunt, aucun discours ne fut prononcé. Un groupe nombreux d'amis, par cette matinée froide de fin décembre, l'a accompagné au cimetière.

Dans la foule des assistants, nous avons remarqué: MM. Taviani, sous-préfet de Dunkerque; Salengro, Delcourt, Goniaux et Maurice Vincent, députés du Nord; Valentin, maire de Dunkerque; Gustave Merlin, conseiller général; Schipman, maire de Malo-les-Bains.

De très belles couronnes avaient été offertes par le « Réveil du Nord »; par le Syndicat des Journalistes du Nord; par l'Association amicale des Journalistes dunkerquois, dont le défunt était président et par un groupe de ses amis.

M. Henri Langlais, directeur de la «Dépêche», représentait l'Association des Journalistes du Nord.

Le deuil était conduit par M. Eugène Guillaume et par ses collaborateurs de la rédaction et de l'administration du « Réveil du Nord ».

L'inhumation a été faite au cimetière de Malo-les-Bains.

Nous renouvelons à Mme Georges Guillaume et à M. et Mme Eugène Guillaume, l'expression de nos bien sincères condoléances.

La onzième fête annuelle du 49me B.C.P., à Lille

Les anciens du 49e bataillon de chasseurs à pied ont célébré dimanche leur onzième fête annuelle, sous la présidence de M. Brouwaeys, président. Les sociétaires se réunirent au siège et allèrent déposer une gerbe au Monument aux Morts. Ils se rendirent ensuite à l'église Saint-Etienne où le R.P. Mulliez, secrétaire du 49e B.C.P., célébra la messe à la mémoire des sociétaires décédés. A l'issue de la cérémonie religieuse, les sociétaires se rendirent au siège où un vin d'honneur fut servi.

A 13 h. eut lieu le banquet. La table d'honneur était présidée par M. Brouwaeys, entouré du R.P. Mulliez, de MM. G. Do, Hazebrouck, vice-présidents, etc.... Au champagne, M. Brouwaeys félicita les auteurs du livre relatant les exploits du 49e B.C.P. durant la guerre. L'orateur proposa ensuite d'envoyer un télégramme offrant des vœux de rétablissement à M. Poincaré, ancien chasseur. Cette motion fut adoptée aux applaudissements de tous les convives.

M. Hazebrouck retraça l'historique de la société dont il souligna l'activité croissante.

L'ASSEMBLÉE DES ANCIENS CUIRASSIERS DU NORD A LILLE

Dimanche, à 10 h. 30, les membres de la Société des Anciens Cuirassiers du Nord ont tenu, à Lille, leur assemblée générale, sous la présidence de M. Henaux, président, entouré de MM. Coutel, député; Paul et Fernand Leroy, vice-présidents et des membres de la Commission.

A 11 h., une messe fut célébrée à l'église Saint-Etienne. M. l'abbé Prévost, chevalier de la Légion d'honneur, prononça une allocution. Des délégués des sociétés d'anciens militaires assistaient à la cérémonie.

Après cette messe, les sociétaires se rendirent au monument aux morts, où ils déposèrent une gerbe.

Au vin d'honneur qui suivit, M. Coolen, représentant l'administration municipale, félicita MM. Lahenne et Machelée, survivants de Reichoffen.

LA LOTERIE DES DOUANIERS

La loterie de bienfaisance de la Mutuelle Centrale du Syndicat national des Agents du service actif des Douanes de France et des Colonies, vient d'être tirée.

La liste des numéros gagnants est tenue à la disposition du public dans tous les postes frontières de la douane.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 29 décembre:

Aujourd'hui, sainte Eléonore; demain, saint Sabin.
Soleil: Lever à 7 h. 46; coucher à 15 h. 56.
Lune: Premier quartier du 29.
Bulletin météorologique pour la journée du 29 (Région Nord): Ciel couvert avec pluie intermittente; devenant rapidement très nuageux, avec éclaircies; vents variables, venant de Sud-Ouest; température en hausse. Le minimum de température sera compris entre 2 et 4°.
Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 12 h.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 14 à 17 h., 41, rue de la Route de Lille.

Assemblée générale des Anciens Sous-Officiers Français

Le général Bossu remet la médaille militaire à M. Jules Dhalluin, vice-président d'honneur

L'assemblée générale de fin d'année réunissait dimanche à 11 h., au siège, « Café Pandore », les membres de la Société mutuelle des Anciens sous-officiers français. Cette réunion revêtait un caractère particulier en raison de la remise officielle de la médaille militaire à M. Jules Dhalluin, vice-président d'honneur des Anciens sous-officiers français.

Aux côtés du général Bossu, avaient pris place MM. Jules Dhalluin, Dhalluin père, le colonel Leclercq, MM. Lerman, député; Louis Deschamps, président; Goethals et Hus, vice-présidents; G. Ververyssse, secrétaire; R. Cruzinski, président des Médaillés militaires, des délégations du Cercle Militaire et des Mutilés, etc.

Le président félicite l'assemblée d'être aussi nombreuse à cette réunion d'une importance exceptionnelle. Il remercie le général Bossu de sa présence, ainsi que le colonel Leclercq, les officiers, les délégations, etc., qui ont voulu donner un témoignage de leur sympathie à M. Jules Dhalluin qui reçoit la médaille militaire pour ses brillants faits de guerre. M. Deschamps passe ensuite en revue le trimestre écoulé et donne la parole au secrétaire.

M. Vercruysse, après la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, expose la situation financière qui s'établit comme suit: recettes, 16.168 fr.; dépenses, 12.578 fr. 80, soit un excédent de recettes de 3.589 fr. 20. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité. Cinq membres aspirants seront admis à la prochaine assemblée, et cinq sociétaires auront droit à la retraite à partir du 1er janvier. Le bal de famille annuel aura lieu au Colisée, le 7 février prochain. A cet effet, l'assemblée vote un crédit de 1.000 fr.

Le président, à l'occasion de la fin de l'année, exprime sa reconnaissance et ses vœux à MM. Eugène Motte, président d'honneur; Jules D'halluin, vice-président d'honneur, et offre ses souhaits pour l'année qui va venir, aux sociétaires, à leurs familles et aux invités. M. Deschamps, après avoir rappelé les belles citations du vaillant sous-officier Jules D'halluin, prie le général Bossu d'attacher la médaille militaire sur la poitrine de ce brave.

Après que les applaudissements eurent cessé, le général Bossu félicite les sous-officiers de maintenir les belles traditions d'honneur et M. Jules D'halluin pour sa belle conduite pendant la guerre. Il lui épingle la médaille militaire sur la poitrine et lui donne l'accolade aux applaudissements de l'assemblée debout.

M. Gruzinski, au nom des Médaillés militaires, adresse également ses félicitations à M. Jules D'halluin, qui peut porter ce ruban bien gagné, avec fierté, dit-il. Il est surtout heureux de pouvoir maintenant compter M. D'halluin parmi les Médaillés militaires.

Le lieutenant Jansonne rappelle à son tour la belle conduite de M. D'halluin, si crâne sur les champs de bataille.

M. J. D'halluin, non sans émotion, remercie tous ceux qui sont venus lui manifester leur sympathie et dit combien il est fier d'avoir été décoré par le vénéré général Bossu et lui en exprime toute sa reconnaissance. «Merci à vous tous, dit-il, qui m'apportez un si précieux témoignage de votre estime. Je suis content de revoir d'anciens camarades de combat, je suis non moins fier de faire partie dès ce jour du beau groupe des médaillés militaires. Je salue, dit en terminant M. D'halluin, le drapeau, ses trois couleurs, symbole de la Patrie immortelle que nous aimons par dessus tout.

M. Lierman, député, s'associe avec une grande joie à la manifestation d'aujourd'hui, comme ami personnel du nouveau décoré, comme médaillé militaire, et en quelques mots saisissants, il fait ressortir la valeur de cette distinction, que portent seuls les braves qui ont fait tout leur devoir.

Un chaleureux vivat est chanté à M. Jules D'halluin et, après l'exécution de la «Marseillaise», la réunion se termine par la traditionnelle bombola.

GARE AUX VERS, disait autrefois grand'mère à ceux qui croquaient bonbons, chocolats, papillottes! — Croquez bonbons, chocolats, papillottes, dit aujourd'hui grand'mère, le vermifuge antiparvenx du Docteur TREILLE préserve des vers.

Voir dessin Poulbot (6me page). 272964

La distribution des dons aux bénéficiaires de la donation Lagache-Delattre

Cette donation fondée en 1902 par Mme Lagache-Delattre, en souvenir de son mari M. Julien Lagache, ancien maire de Roubaix, est destinée à neuf chefs de famille ayant au moins cinq enfants de moins de onze ans.

Le Comité de la donation s'est réuni dimanche à 11 h., en la salle des adjudications de la Mairie, pour procéder à la remise des titres de rente aux neuf bénéficiaires de cette année.

M. Kléber Sory, président, adjoint au maire, était entouré de MM. le chanoine Bégne, doyen de St-Martin; Georges Motte, président de la Chambre de commerce; Gaston Dubureq, délégué du Bureau de bienfaisance; Alexandre Vernier, représentant de la famille Lagache-Delattre; Hector Duhamel, secrétaire général de la Mairie de Roubaix.

M. Kléber Sory ouvrit la séance, et remercia tous les membres de la commission qui, sans aucune distinction, ont contribué à cette œuvre.

Il félicita également les familles nombreuses que la Commission avaient jugées dignes de bénéficier des dons de la fondation.

M. Alexandre Vernier, dit le plaisir qu'il éprouve de représenter en qualité de gendre, la famille Lagache-Delattre et rend un hommage ému à la mémoire de la femme au grand cœur qui a fondé cette œuvre de bienfaisance.

Après la lecture du palmarès, M. K. Sory procéda à la répartition des titres de rente entre les bénéficiaires de cette année:

MM. Jean Martinet, 131, rue Jean-Macé; Clovis Coune, rue Meyerbeer, cour Leblanc, 4; Louis De Wandt, rue de Tourcoing, cour St-Louis, 16; Raymond Derossaert, rue de l'Ommelet, cour Leon, 2; Jacques Uytterhaegen, 43, rue de Rome, cour Peys, 7; Aug. Deplanque, 179, boulevard de Fourmies; Aug. Ot, 7; Emile Ducatez, [illegible] rue Jules Guesde; Désiré Moulart, 18, rue de Lannoy, cour Bondes; L. Henri Deblock, 18, rue Lannoy, cour Tourgeline, 1.

HALLE FLIPO. — Le kilog beurre, 14; Café 14; Hollande, 9; Gruyère, 13; Margarine, 9.20; B'soufs, tout sortes. Prix très avantageux. 932

LES ÉTRENNES AUX ENFANTS DU FONTENOY, A ROUBAIX

La vaste salle des fêtes de la rue de l'Hospice retentissait, hier, des cris joyeux de plus de huit cents enfants du quartier du Fontenoy, venus pour une distribution d'étrennes.

Le Fontenoy est certainement un des quartiers qui s'implante le plus et réussit le mieux à bien faire les choses, à en juger sur les innombrables tables encombrées de jouets et de vêtements de toutes sortes qui couvraient une grande partie de la salle.

FEUILLETON du «JOURNAL de ROUBAIX» du 29 décembre 1930 N° 2.

Petite Comtesse

PAR MAX DU VEUZIT

l'auteur de « Mon Mari »

I

— ... mais n'est-ce pas un devoir aussi de conserver intact le souvenir des disparus? Le culte des morts est la chose la plus sacrée qui soit au monde et tous les peuples s'en font une loi.

» J'ai juré fidélité à Jacqueline pendant toute ma vie: je dois lui garder sa place et non pas donner à une autre le nom et les droits qui lui reviennent à elle seule.

— Tais-toi, tu divagues! fit la vieille dame avec commisération. Avant le devoir envers les morts, il y a le devoir envers les vivants, envers ta race, envers tous tes ascendants.

» Tu parles des droits d'une morte, alors évoque les droits de toute la longue lignée de tes ancêtres. Parle avec ta conscience et non pas avec ton cœur. »

Elle se redressa et montrant du doigt une douzaine de tableaux accrochés au mur, elle acheva toute frémissante d'ardeur:

— Interroge-les, demande-leur conseil! Leur nom doit-il périr parce que tu n'as plus le courage d'être époux et père?

» La maison doit-elle sombrer dans la honte des procès et le hurlement des créanciers impayés alors que l'on t'offre une planche de salut et qu'il te suffit d'immoler tes goûts personnels au bien de tous? »

Dans son exaltation, la mère était belle et comme transfigurée. Philippe la regardait, bouleversé par ses paroles qui semblaient s'adresser à des personnages réellement vivants.

— Mon fils est faible, continuait-elle, parce que le chagrin a ployé son jeune être, mais vous, preux chevaliers qui connaissez maintenant le néant des passions humaines, ne l'aiderez-vous pas du souvenir de vos vaillances guerrières et de vos vertus familiales. La maison va sombrer, aides-le à la sauver.

Elle joignait les mains, suppliantes, avec une foi réelle dans l'efficacité de cette prière adressée à des mânes séculaires.

— Calmez-vous, ma mère, je vous en prie, fit le comte en venant l'entourer de ses bras. La maison va périr, dites-vous, et je puis la sauver. Qu'il soit fait selon votre désir. J'immolerai mon cœur et mes aspirations pour vous donner satisfaction et assurer le calme de vos vieux jours...

— Ah! mon Philippe, je savais bien que je ne m'adresserais pas en vain à ta raison.

Il eut un triste sourire.

— Vous êtes, ma mère, tout ce qui me rattache à l'existence... sans vous, je crois bien que j'aurais suivi ma chère Jacqueline!

— Oh, mon enfant, ne pense jamais à une chose pareille.

— Pour vous, je veux faire violence à mes désirs personnels: pour vous, je prendrai femme comme vous le désirez.

— Merci, mon Philippe. Tu verras, nous serons heureux.

— Ne vous réjouissez pas trop tôt, ma mère. Je ne suis pas un héros et quand je connaîtrai mieux votre projet, il est probable que j'y mettrai certaines conditions.

— Ne les exprime pas avant d'être au courant. Maître Granier viendra ce soir passer la soirée avec nous, il te dira lui-même de quoi il s'agit.

Il eut un pauvre sourire.

— Quand vous m'avez envoyé à Orfay, ce télégramme de venir tout de suite vous voir, vous étiez donc si certaine de me décider, que maître Granier était également convoqué.

— Je savais que nous étions acculés, il fallait agir ou sauter et j'avais l'espoir que tu préférerais nous sauver.

— C'est la carte forcée, alors!

— Tu en jugeras.

Ils ne tardèrent plus. La mère reprit un travail de tapisserie qu'elle avait négligé depuis l'arrivée de son fils, deux heures auparavant et Philippe, enfouissant sa tête dans ses mains, se mit à songer douloureusement au poids écrasant qui